

un tissu, depuis les textiles végétaux (*lin, chanvre, ramie, jute, phormium*) et animaux (*soie, laine, poil de chèvre, de chameau, etc.*) jusqu'aux crins (toile de tamis), à l'amiante (tissu incombustible), aux métaux (toiles métalliques), etc.

Les principaux tissus peuvent se classer en :

Laine : drap, mérinos, molleton, flanelle, tartan; silésienne et orléans (soie et laine). [Ces tissus sont souvent mélangés de coton ou imités par ce textile.] Tapiserie genre Gobelins, tapis, etc.

Poil de chèvre : mohair, cachemire.

Soie : *tissus serrés* (taffetas, satin, faille, moire, brocart, damas); *tissus légers* (foulard, crêpe, mousseline, gaze). Quelques combinaisons de chaîne soie et trame coton (taffetas, popeline, etc.).

Lin : toile, linge de table, batiste; toile à voile. Nombreuses combinaisons de fil et coton (basin, toile).

Chanvre : coutil véritable, toile grossière, toile à voile, emballage, etc.

Jute, Phormium : toiles grossières, sacs, emballages.

Coton : *tissus épais serrés* : toile coton, calicot, percales, cretonnes, madapolams, coutils. *Tissus légers* : mousselines, gazes, tarlatanes, jaconas. *Tissus imprimés* : perses, indiennes.

Velours : velours de soie, peluche, panne, moquette, velours de coton, etc.

Tissus par mailles : *tulle* (soie, coton); *tricot* (jersey, bonneterie en laine, soie, coton).

Divers : galons (soie, métaux précieux), élastiques (tissu contenant des fils de caoutchouc), imperméables, incombustibles, tissus de crin, de tourbe, de verre filé, de ramie, de soie d'araignée, etc.

— *Tissus imperméables*. Pour imperméabiliser, deux méthodes sont suivies : l'une, pour les bâches, consiste à former dans le tissu lui-même un savon métallique (immersions successives dans des bains de savon et de sel d'alumine ou de cuivre); dans l'autre, les surfaces sont recouvertes de matières imperméables les empêchant de s'imbiber : le caoutchouc appliqué soit en feuilles, soit en badigeon de ses dissolutions, est très employé; mais, pour le vêtement, ces tissus ont l'inconvénient de ne pas se laisser traverser par l'air et de mouiller l'individu par la transpiration; un meilleur résultat s'obtient en enduisant l'étoffe de lanoline (10 à 20 gr. en solution dans un litre de pétrole); le tissu, bien qu'imperméable, garde ses qualités hygiéniques.

Aux tissus enduits se rattachent le *pégamoïd* (tissu enduit d'une sorte de celluloid non inflammable imitant le cuir), les *toiles cirées, mollesquines* (recouvertes de vernis à base d'huile), les *linoléums* (enduits de pâte d'huile de lin oxydée et de sciure de liège), etc.

— *Tissus ignifuges*. Pour les décors, les tissus sont rendus résistants à une légère flamme par des sels ammoniacaux; ordinairement, la toile est immergée dans une solution aqueuse de phosphate d'ammoniaque à 10 p. 100.

— *Tissus pharmaceutiques*. Etoffes recouvertes de préparations pharmaceutiques, rendues ainsi plus faciles à conserver et à appliquer; la masse active peut être emplastique (*sparadrap*), mucilagineuse (cataplasme au *ficus crispus*) ou contenir des stimulants, révélsifs, etc. (toile sinapisée, toile iodée, etc.); parmi les tissus les plus employés, le *taffetas anglais* et la *baudruche gommée* (taffetas français), étoffe ou baudruche enduites de colle de poisson, servent à protéger les blessures insignifiantes. La chirurgie fait usage, pour le pansement, de *coton hydrophile* et des *gazes médicamenteuses*, celles-ci obtenues en plongeant des gazes de coton rendues hydrophiles dans des solutions appropriées d'antiseptiques (iodoforme, sublimé, acide phénique, etc.).

— *Histol.* La classification la plus commode et la plus simple des *tissus* est celle dont se sert Mathias Duval. Dans cette classification, les tissus sont groupés en : *épithéliums* et *glandes*, tissus de substance conjonctive (tissu *conjonctif, muqueux, fibreux, élastique, adipeux, réticulé*, etc.), tissu *cartilagineux*, tissu *osseux* (ovules, dents); *tissus musculaires, sang, lymphes* et leurs *vaisseaux*; enfin, le *tissu nerveux*.

— *Tissus pathologiques*. Les tissus pathologiques résultent soit de troubles fonctionnels qui déterminent des altérations morphologiques et la répression des éléments anatomiques lésés, soit l'hypertrophie de certains tissus, par prolifération excessive de leurs éléments.

TISSU (de *tissu*, part. pass. du v. *lister*) n. m. Ouvrage de fils tissés, entrelacés : *Un tissu de soie*.

— *Texture*, manière dont les fils d'une étoffe sont assemblés : *Etoffe d'un tissu lâche, d'un tissu serré*.

— *Poétiq.* Réunion d'objets enlacés : *Un vert tissu de lierre et de ronces*.

— *Fig.* Ordre, suite, enchaînement, enchevêtrement : *Un tissu de mensonges, de perfidies*.

— *Histol.* Combinaison et enchevêtrement définis d'éléments anatomiques (cellules ou fibres) soit de même nature, soit de nature différente, avec ou non interposition d'une matière fondamentale plus ou moins abondante.

— *Littér.* Agencement des parties : *Le tissu d'un discours, d'un poème*.

— *Techn.* Sorte de corde plate, dont on fait des sangles pour les bêtes de somme.

— *SYN.* **Contexture, texture**, etc. V. **CONTEXTURE**.

— *ENCYCL.* *Techn.* Sous la désignation générale de *tissu*, on comprend toute surface obtenue par l'assemblage régulier de fils, que ceux-ci soient enchevêtrés par mailles (*tricot*) ou disposés en deux séries parallèles, croisées à angle droit (*toile, tissu uni*). [V. **TISSAGE**.] Les tissus peuvent être écrus, tissés de fils teints ou teints en pièces; les dessins de couleurs s'obtiennent soit par *impression*, soit par *brochage*. Au point de vue de la matière constitutive, toute substance susceptible de former un fil peut donner